

Espagnac

Bulletin Municipal N°48

Cap sur



Sommaire

Page 2.....	Editorial
Pages 3 et 4.....	Elections municipales
Pages 5 et 6.....	Services et horaires
Page 7	Tarifs communaux
Page 8.....	Nos forces vives
Page 9	Correspondant presse
Page 10.....	Naissances, mariages, pacs
Page 11.....	Décès, nouveaux habitants
Pages 12 à 16.....	Le mot des associations
Pages 17 et 18.....	Notre école
Page 19.....	Rappel au civisme
Page 20	Maison des services
Page 21	Covid 19
Pages 22 à 24	Infos communales
Page 25	Repas des aînés
Pages 26 et 27.....	Infos
Pages 28 et 29.....	Marchés villageois et fête annuelle
Page 30.....	Menu du Chef
Page 31.....	Calendrier

Editorial



Chères Espagnacoises, chers Espagnacois,

En Mars dernier, une nouvelle équipe municipale a été élue. Je remercie chacune et chacun de s'être mis au travail, en s'engageant dans les responsabilités, dans un contexte économique très difficile. Cette équipe est composée de 10 personnes, toutes animées par la volonté de vous aider collectivement. Nous aurons à cœur de travailler tous ensemble dans un esprit d'ouverture et de respect démocratique.

Nous avons vécu une année difficile, angoissante. Le confinement a été une épreuve pour tous, même si l'environnement de notre village nous a permis de nous sentir privilégiés pendant cette période. Nous avons su rester solidaires. Je tiens à souligner les efforts des commerçants qui ont continué à œuvrer pour faciliter la vie de nos concitoyens. Ils ont ainsi largement contribué au lien social et au service de proximité. L'implication sans faille des élus de l'ancienne et de la nouvelle municipalité, celle des employés municipaux, celle de l'enseignante ont permis la réouverture de l'école dès la fin de la première période de confinement et une rentrée sereine et sécurisée en Septembre. A Espagnac, le mot solidarité a un sens. L'esprit d'initiative de bon nombre de nos concitoyens a entraîné des actions efficaces et appropriées, telles la confection et la distribution de masques à l'ensemble de la population.

Espagnac est une petite commune. Elle est néanmoins reconnue pour sa dynamique associative. Je tiens à féliciter les présidents d'associations et les nombreux bénévoles qui consacrent une partie de leur temps à entretenir cette vie locale si importante pour nous tous. Malheureusement, cette année, la crise sanitaire nous a obligés à nous adapter constamment et de nombreuses manifestations ont dû être annulées. Nos efforts collectifs ne seront pas vains et nous montrerons nos capacités de résilience.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants qui ont choisi notre commune. Ils y trouveront le calme et pourront choisir de s'y investir en fonction de leur disponibilité. Bienvenue également aux nouveaux nés et félicitations aux parents. J'ai une pensée pour ceux qui nous ont quittés et pour leurs proches, ainsi que pour nos malades.

Malgré les turbulences de l'année que nous venons de vivre, la nouvelle municipalité prépare peu à peu son programme. Après avoir dès notre arrivée renouvelé une partie du parc informatique de la mairie et de la maison des services, et doté notre service technique d'un nouveau camion benne dans le but de faciliter la tâche de nos employés municipaux, nous envisageons en 2021 la réfection de la maison Bournier. A l'étage, nous souhaitons créer une maison des associations, ainsi qu'un local d'archives pour la Mairie. Parmi les autres travaux prévus figurent l'enfouissement des lignes électriques et de télécommunication du village du Mourigal, la réfection des vitraux de l'Eglise en collaboration avec l'association Spaniaco, ainsi que des travaux de voirie. Tout ceci se fera en fonction de nos contraintes budgétaires.

Le conseil Municipal et Le personnel Communal se joignent à moi pour vous souhaiter à toutes et tous une excellente année 2021.

Le Maire,
Marie Christine FAURE

Elections

Délégués des commissions communales

Présidente : Marie-Christine FAURE

*** Commission d'Appel d'Offre**

3 Titulaires : JAUCENT Patrick - MARTINIE René - CHAMBAUDIE Sylvie

3 Suppléants : MARQUE Marie-Claude - CONDAT Jean-François - CHAMPEIL Didier

*** Commission de sécurité**

3 Titulaires : : CONDAT Jean-François - MARTINIE René - JAUCENT Patrick

3 Suppléants : MONTAGNE Isabelle - CHAMBAUDIE Sylvie - CHAMPEIL Didier

*** Commission des Travaux**

Travaux des Bâtiments : MARTINIE René

Travaux de Génie Civil : JAUCENT Patrick

*** Commission des Finances**

3 Membres : BRUNET Philippe - MARQUE Marie-Claude - CHAMBAUDIE Sylvie

*** Commission de Développement Économique**

Section Agriculture : CHAMBAUDIE Sylvie - JAUCENT Patrick

Section Artisanat : CHAMPEIL Didier - MARTINIE René

Section Commerce & Section Tourisme : FARAMOND Jérôme - BRUNET Philippe

*** Commission Éducation et Affaires Scolaire :**

2 Membres : MONTAGNE Isabelle - FARAMOND Jérôme

*** Commission Cadre de Vie et Développement Durable**

3 Membres : CHAMPEIL Didier - MONTAGNE Isabelle - MARTINIE René

Cela concerne entre autre les concours des maisons fleuries et des villages fleuris (Conseil Départemental)

*** Commission Communication**

2 Membres : MONTAGNE Isabelle - CONDAT Jean-François

*** Commission Vie Démocratique - Associative et Culturelle**

3 Membres : MONTAGNE Isabelle - BRUNET Philippe - CONDAT Jean-François

*** Commission des Services Techniques**

2 Membres : MARTINIE René - JAUCENT Patrick

Services et Horaires

MAISON DES SERVICES

> **ACCOMPAGNEMENT DE VIE SOCIALE,**

Sylvie NICOLAS vous accueille :

les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h15 à 15h45 et le mercredi de 13h30 à 17h30

> **INSTANCE DE GERONTOLOGIE,** Sylvie TABASTE,

de l'instance de Coordination de l'Autonomie du Canton de La Roche-Canillac, vous accueille tous les mercredis de 9h à 12h.

> **ESTHETICIENNE,** Manon CHATAUR vous accueille

tous les vendredis de 9h à 19h sans interruption sur rendez-vous au 06.32.49.60.82.

> **L'ATELIER COIFFURE,** Patricia CARRE

«Atelier Coiffure Homme Femme Enfant» vous accueille sur rendez-vous au 06 98 58 20 16 ou au 05 55 29 28 91.

> **PODOLOGUE,** Marie-Agnès TEYSSANDIER vous accueille

les 3ème lundis de chaque mois, sur rendez-vous au 05 55 26 42 32.

> **POINT INTERNET**

Un point internet / point wifi est accessible au public, aux heures d'ouverture de la maison des services. Merci de prendre rendez-vous auprès de Sylvie Nicolas

> **POINT LECTURE/BIBLIO,** vous accueille tous **les samedis matin de 10h à 12h.**

> **PSYCHOTHERAPEUTE :** Mme Nadjet Jouani vous accueille sur rendez-vous les vendredis

IMPORTANT

Il est rappelé aux personnes, associations ou entreprises désireuses d'organiser des réunions à la Maison des Services, de bien vouloir réserver les salles pendant les horaires d'ouverture, au secrétariat de la mairie (05 55 29 11 34) ou à l'accueil de la Maison des Services (05 55 29 23 76) .

De plus, le nettoyage des lieux par les utilisateurs est OBLIGATOIRE.

**La caution demandée peut être gardée
si les locaux ne sont pas RENDUS PROPRES.**

Services et Horaires

MAIRIE

2 rue Albert Neyrat
19150 ESPAGNAC
05 55 29 11 34 - Fax : 05.55.29.28.78
mairie.espagnac19@range.fr

Ouverture au public :
Lundi : de 8h à 12h
Mardi de 14h à 17h30
Mercredi : fermé
Jeudi : 8h à 12h
Vendredi : fermé
Samedi de 9h à 12 h
Permanence des élus :
lundi et samedi: 10h - 12h

AGENCE POSTALE COMMUNALE

A la Maison des Services

Du lundi au vendredi
De 9h00 à 11h30

Le samedi
de 10h00 à 12h00
05.55.29.12.00

ECOLE

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi

De 8h30 à 11h30 et de
13h30 à 16h30

Commerçants itinérants

Boulangier de Saint Paul
Les lundis, mercredis, jeudis

Boucher
Tous les mercredis matin

Boulangier de Saint Martial
Tous les mardis après-midi
et vendredis matin

Poissonnier « Le Goéland »
Tous les mardis après-midi

MARCHE
sur la place de l'église
tous les samedis à partir de 16h00 :

Fruits et légumes
Fromages

MARCHES VILLAGEOIS
TOUS LES SAMEDIS DE JUILLET ET
AOUT A PARTIR DE 17H30

Commerçants, artisans,
repas sur place, animations

Tarifs communaux

PHOTOCOPIES

Noir et Blanc

A4 > 0,20€

A3 > 0,40 €

Recto verso A4 > 0,30 €

Recto verso A3 > 0,60 €

Couleur

A4 > 0,50 €

A3 > 1,00 €

Recto verso A4 > 0,75 €

Recto verso A3 > 1,50 €

FAX > 0,50 € l'envoi

ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF

RENSEIGNEMENTS AUPRES DE TULLE AGGLO

05.55.20.67.07

LOCATIONS

Salle polyvalente

65 € pour les Espagnacois - 95 € avec point chaud

170 € pour les extérieurs - 220 € avec le point
chaud

Caution de 250 €

15 € de frais de chauffage pour toute
location du 01/10 au 01/04

RESERVATION AUPRES DE LA MAIRIE OU
DE LA MAISON DES SERVICES

**RAPPEL : LES LOCAUX DOIVENT ETRE NETTOYES
APRES CHAQUE LOCATION SOUS PEINE DE
NON RESTITUTION DE TOUT OU PARTIE
DE LA CAUTION**

CANTINE

Repas enfant > 2,60 €

Repas adulte > 4,50 €

Repas adulte extérieur > 7,00 €

CIMETIERE

La concession dite « classique » (de 6m²) : 150 € renouvelable tous les 30 ans

La concession de (3m²) : 100 € renouvelable tous les 30 ans

COLUMBARIUM

La concession > 50 € renouvelable tous les 30 ans

Une case > 600 € ----- Une caverne > 855 €

Nous vous rappelons que vous pouvez disperser les cendres dans le jardin du souvenir situé à proximité des cases et des cavernes. Vous devrez auparavant vous rapprocher de la mairie pour en faire la demande.

Nos forces Vives

Beauté et soins du corps

CHATAUR Manon
Maison des services
06.32.49.60.82

Psycho praticienne - Gestalt thérapie

VANDANGEON Catherine
Bois de St Mur
06.66.13.73.64

Agriculteurs

CHAUMEIL G&D
CHAMBAUDIE Sylvie
DAUMARD Monique
PICARD Eric
RIVASSOUX Paulette
SALLES Jean-Claude
VERROUIL Jacques

Agent Immobilier MAERCARIE

Thierry GRECK
06.41.41.81.32

Plombier

SOUSTROT
Jérôme
Corrèze Fluides
Le Mortier
06.22.24.59.67

Vannerie, rempaillage, cannage

Atelier du mortier
Patrick JAUCENT

05.55.29.18.51

Animation d'événements, mariages...

AURIOL Jean-Christophe
Place de l'Eglise
06.98.43.13.01

Couture et retouche

ABRACADABRA
BARTHELMY Vanessa
06.65.13.87.30

Artiste peintre, portraitiste, peinture sur porcelaine

SERRES Catherine
Lavergne
06.23.92.01.12

Peinture revêtements

CHAUMEIL Stéphane
La Géraudie
05.55.26.06.21

Électricité Plomberie

ACENT 19
CVITIC Jacques
Combechave

05.55.93.64.03

Parcs et jardins

VERROUIL Jacques
La Rivière
05.55.29.15.44

Coiffeuse

CARRE Patricia
Maison des services

06.98.58.20.16

Correspondant presse

LEDOUX Sylvie

Contacter la mairie
D'Espagnac

Architecte sur mesure

FROSCH Monique
La Géraudie

05.55.29.97.51

Restaurant

Auberge
LE TACOT
Place de l'Église

05.55.93.64.06

Ferronnier, Forgeron, Métallier, Serrurier

BLAS Gwenedhel
Nouillane

06.58.83.86.66

Apiculteur

ROUGET Hubert
La Traverse

05.55.29.29.79

GÎTES ET CHAMBRE D'HÔTES

CORREZE CYCLING HOLIDAYS

Chambre d'hotes
Gîte de France

PARRY Samantha et James
Châteauret

05.55.27.13.01



Domaine Touristique
Taysse
05.55.20.79.00

Mme et Mr MARTIN

Chambre d'hotes
Gîte étape / Gîte rural
Le Mourigal

06.72.57.96.43

LE COULIN
Gîte de France
M. DUFOUR 06.08.13.84.78

ROUGET Viviane et Hubert
Chambre d'hotes
La Traverse
06.27.25.46.30

Mme et Mr THEIL

Gîte Monteil
56 Le Mortier
gitemonteil@gmail.com
06.08.86.44.95

BESSE Claude
Gîte Clévacances
La Courberie
06.18.89.78.50

Correspondant presse

POUR ESPAGNAC- Sylvie LEDOUX

Coordonnées : tél : 06 42 05 12 58

mail : sylvie.ledoux@hotmail.fr

La Vie
corrézienne
Premier hebdomadaire du département

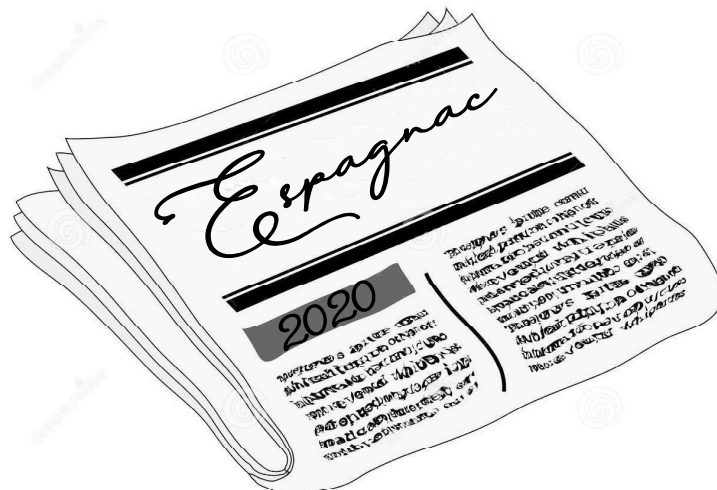
LA MONTAGNE



RAPPEL CONCERNANT LES ARTICLES A FAIRE PARAITRE DANS LA PRESSE

Toute annonce concernant les manifestations et/ou articles/photos à publier dans la presse doivent **impérativement** être transmis **au moins 15 jours** avant la date de l'évènement au correspondant de presse.

Les articles étant normalisés pour la parution dans les journaux, ils sont soumis à une codification précise, et peuvent être en partie modifiés par le rédacteur.



NAISSANCES



- ≧ Roxane SEIGNE de Fabien SEIGNE et Amélie CHABASSET née le 26/03/2020
- ≧ Hazel BLAS fille de Agathe ROUX et Gwenedhel BLAS née le 15/06/2020
- ≧ Lilian MAIRESSE de Alan MAIRESSE et Lauriane BRESCIANI né le 16/08/2020
- ≧ Iris NORGATE de Frances et Craig NORGATE née le 02/11/2020

Nous souhaitons la bienvenue à ces petits anges et beaucoup de bonheur aux familles

Un des plus beaux jours de la vie, et peut-être le plus beau de toute notre existence, est celui où la naissance d'un enfant ouvre notre âme à des émotions qu'elle ignorait encore hier.

Citation de Joseph Droz ; L'essai sur l'art d'être heureux (1806)

Mariages Pacs



Malheureusement, pas de mariage, ni de Pacs cette année...

En espérant que nos futurs mariés soient présents l'année prochaine !

"Le mariage est une pièce à deux personnages dont chacun n'étudie qu'un rôle : celui de l'autre." Octave Feuillet

Décès

Odile BESANGER
Denise RAFFY
Roger LIDOVE
Denise LACROIX
Roger RAFFY
Michèle BENOIT
Marie-Louise REBEYROTTE
Jeanne PASTISSIER

*J'ai écrit ton nom sur le sable,
Mais la vague l'a effacé.
J'ai gravé ton nom sur un arbre,
Mais l'écorce est tombée.
J'ai incrusté ton nom dans le marbre,
Mais la pierre a cassé.
J'ai enfoui ton nom dans mon cœur,
Et le temps l'a gardé.*



Nouveaux Habitants

Mme HUBAUT - Le Coudert
Mme VIRSOLY - le Mourigal
Mr Mme FLAGEL - Le Mortier
Mme PRENCHERE Ingrid - Rue de la Gare
Mr LAFON et Mme PEZET - Place de l'Eglise
Mme PIEDECOCQ - Rue Albert Neyrat
Mme RAMET - Impasse du Clos du Val
Mr SCHACHLI et Mme HONORE - Aux Anders
Mr et Mme FLORIO au Mortier



Tout erreur ou omission serait purement involontaire
N'hésitez pas à nous contacter pour nous le notifier

Le mot des associations



SPANIACO : Notre association continue ses travaux !

Les conditions sanitaires actuelles modifient beaucoup le fonctionnement associatif.

* Ainsi, nous avons décidé d'ajourner notre AG annuelle, avec sa traditionnelle conférence, pour la reporter en 2021, du fait de l'impossibilité de se réunir en grand groupe.

* Toutefois, le C.A. de Spaniaco a continué de travailler régulièrement, grâce à la mise à disposition de la Salle des Fêtes par la Mairie, ce qui permet à un petit groupe de maintenir la distanciation règlementaire.

* Nous poursuivons nos investigations concernant la restauration des vitraux endommagés de notre église. Ils seront examinés par un spécialiste début octobre.

* De même, l'édition 2020 de notre Revue Spaniaco devrait normalement paraître en fin d'année. Elle comportera en particulier une section « Spécial PETIT PAYS D'AVALOUIZE », compte tenu de son haut potentiel d'intérêt historique, à la fois exploité jadis pour son granit (sarcophages, constructions), et pour l'or de ses ruisseaux (atelier monétaire).

* Notre projet de Sentier d'Interprétation au niveau de ce Petit Pays d'Avalouze, en collaboration avec deux autres associations, a été présenté en CA à Madame le Maire fin juillet. Nous avons depuis organisé sur place deux randos d'informations. De nouvelles demandes d'adhésion de personnes intéressées par ce projet ont été enregistrées. Un premier chantier de dégagement du Canal du Moulin de Douroux pourrait être organisé prochainement.

Les membres du C.A. sont à votre disposition pour toute information complémentaire.

SPANIACO

Le mot des associations

Les Chasseurs



La société communale de chasse d'Espagnac, créée en association depuis 1948, regroupe une quarantaine d'adhérents qui jouissent de leur passion sur la commune.

Président : HENNEBICQ Raphaël
Vice-présidents : BORDAS René & POURCHET Sébastien
Secrétaire : PRESSET Mathieu
Trésorier : BORDAS Ludovic
Administrateurs : SOLEILHAVOUP Michel – GRAFFEUILLE Eric
REVEILLON Daniel · NICOLAS Julien
FABRE Victor

La commune d'Espagnac bénéficie d'un territoire boisé et cultivé idéal à l'installation d'un grand nombre d'espèces de la faune sauvage Corrèzienne.

Chaque promeneur peut y rencontrer, au détour d'un chemin, Cerfs, Chevreuils, Renards, Lièvres, Sangliers, Palombes...

L'association de chasse d'Espagnac, à son niveau de compétence, gère au mieux les espèces gibier dans le respect de la réglementation et de la biodiversité sur notre territoire. Elle défend également la chasse traditionnelle Espagnacoise mise en place depuis des décennies pour que la pratique de la chasse reste accessible à tout le monde et respectueuse de tous.

La période de chasse est fixée chaque année par la préfecture de la Corrèze. Elle s'étend du 2^e dimanche de Septembre au dernier jour de Février. Chaque espèce ayant des périodes de chasse déterminées par l'arrêté, le règlement intérieur de la société de chasse permet de restreindre la pratique de la chasse sur la commune en cohérence avec le territoire. Par exemple : l'espèce Cervidé est chassable de Fin octobre (date de fin du brame du cerf) jusqu'à fin février. Le Sanglier, lui, peut être prélevé du 1^{er} juin à fin mars, hors période d'ouverture de la chasse. Des arrêtés doivent être demandés afin de prolonger cette période dans le but de limiter les dégâts aux cultures.

C'est dans une ambiance conviviale que l'assemblée générale de la Société de chasse s'est tenue le 05 Juillet 2020 au local de chasse d'Espagnac avec pour ordre du jour : le rapport d'activité, le rapport financier, le rapport moral et enfin les questions diverses.

L'association a remercié la municipalité ainsi que Madame le Maire, présente lors de cette assemblée générale, pour le local de chasse mis à disposition des chasseurs. Nous disposons d'une salle fonctionnelle pour le traitement de la venaison ainsi que d'une salle de vie qui nous permet de nous retrouver avant et après la chasse et d'organiser au mieux les battues.

Lors de cette assemblée, chaque membre du bureau a également pris la parole pour traiter les différents sujets. Pour résumer : une augmentation des dégâts de sangliers sur le territoire, une augmentation des attributions de cervidés et un rapport financier stable mais fragile. En effet, la situation sanitaire actuelle empêche l'organisation de toutes manifestations, qui sont nos principales rentrées d'argent avec la vente des cartes communales de chasse.





Le mot des associations

La chasse étant de plus en plus critiquée, incomprise mais surtout méconnue, Madame le Maire propose d'organiser une réunion d'information destinée aux habitants sur le sujet de la chasse et de la biodiversité présente sur le territoire de la commune. La société de chasse d'Espagnac, toujours volontaire pour participer activement à la vie communale, y est très favorable. Malheureusement, les mesures sanitaires ne le permettant pour le moment, nous vous tiendrons informés des dates de celle-ci.

La chasse est une activité extérieure en relation avec tous les utilisateurs de la nature. C'est dans cet esprit que nous nous efforçons depuis des années, à améliorer la sécurité à la chasse.

Les lois évoluant à ce sujet, il a été imposé aux chasseurs, le signalement des battues au grand gibier sur les voies publiques et notamment les routes départementales. Ces panneaux << Chasse en cours >> signalent qu'une battue est en cours dans le secteur. Du gibier, des chiens ou des chasseurs peuvent être en mouvement sur la voie publique. Nous demandons à tous de rester vigilants aux abords de ces panneaux.

A partir de la saison 2021/2022 l'association va mettre en place des dons de venaison pour les habitants de la commune le souhaitant. Les modalités restent encore à définir, et nous vous en tiendrons informés. Merci de nous contacter dès à présent si vous êtes intéressé(s).

Les chasseurs sont présents tout au long de l'année sur la commune que ce soit pendant ou après la saison de chasse. Vous et nous, sommes les yeux de notre territoire. La Société de chasse se tient à votre disposition pour tout évènement vous paraissant anormal (exemple : Animaux sauvages blessés ou malades, chien de chasse perdu, braconnage.)

La Société de chasse d'Espagnac se tient également à votre disposition pour toutes questions sur notre activité.

L'ensemble des chasseurs vous souhaite une bonne année 2021 !

Contact mail : chasse.espagnac@gmail.com

Cerf Bramant – Espagnac – Automne 2019



Le mot des associations



L' APE des 3 écoles vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2021 : santé, joie et bonheur pour tous !

Cette année 2020 aura décidément été une année particulière et compliquée pour l'ensemble des personnes et nos petits n'auront pas non plus été épargnés : confinement, école à distance, plus d'activités extrascolaires, absence des copains pour apprendre mais également pour jouer puis dès le mois d'octobre le port du masque rendu obligatoire dès 6 ans ! Mais nos petits ont su faire preuve de beaucoup d'adaptation et d'un grand respect des nouvelles règles.

Compte tenu du contexte sanitaire, l' APE n'a malheureusement pu réaliser comme les années précédentes ses différentes activités au profit des enfants. L'Assemblée Générale n'ayant pu se tenir, l'ancienne équipe a su, malgré tout, poursuivre sa mission à distance... Les fêtes de fin d'année approchant, la magie de Noël a tout de même fait germer quelques idées : en effet, chaque enfant du RPI s'est vu remettre quelques cadeaux : un livre + un objet à réaliser (choisi en fonction de l'âge à la Librairie Chantepages à Tulle) ainsi qu' un petit pochon (confectionné gentiment par une maman ABRACADABRA) composé de quelques douceurs : chocolats, gâteaux et clémentine.

Je remercie chaleureusement mon équipe pour leur aide et soutien pour que cette fin d'année est pu rimer avec petit bonheur.

Notre souhait pour 2021 demeure identique aux autres associations : pouvoir organiser dès que la situation sanitaire le permettra des rencontres où l'on puisse passer, à nouveau, ensemble, des moments conviviaux.

En attendant, prenez soin de vous et de vos proches afin que nous soyons enfin libres...de très vite se retrouver."ma

La Présidente de l' APE

Séverine BOURRIER

L' APE est à la recherche de nouveaux parents bénévoles, de nouvelles idées, projets... n'hésitez pas à vous rapprocher de Séverine BOURRIER 06 74 94 48 93.

Le mot des associations



Les Genêts d'Or

Cette année, les Genêts d'Or d'Espagnac/St-Paul, ne mettront pas de photos pour égayer le bulletin municipal.

Malheureusement, toutes nos activités ont été annulées et l'art floral est au point mort.

Nous espérons pouvoir faire notre assemblée générale fin janvier ou février afin de prévoir quelques manifestations pour l'année 2021.

Nous pensons que nos adhérents seront toujours présents et que quelques personnes viendront se joindre à nous.

En attendant de nous retrouver, la Présidente et les membres du bureau vous souhaitent une bonne année 2021 et vous envoient toutes leurs amitiés,

Monique LOPEZ





Notre Ecole

LES HORAIRES : 8h30 - 11h30 et 13h30 - 16h30 les lundi, mardi, jeudi et vendredi
CONTACT : Mme VIALLE Sandrine, Directrice d'Ecole, 05.55.29.29.85



La rentrée scolaire a eu lieu le mardi 1er Septembre.

Elle s'est bien déroulée pour tous malgré le contexte très particulier de cette année.

Nous avons depuis stabilisé les pleurs, les accidents propretés et l'évolution dans la classe avec ce nouveau groupe.

Nous mettons tout en œuvre pour respecter les gestes barrières et assurer la sécurité de nos petits et du personnel.



Effectifs de cette année 2020/2021

1TPS , 12 PS , 5 MS , 5GS plus une TPS à la rentrée en prévision

LES ACTIVITES EN PREVISION

Une sortie théâtre offerte par tulle aggro a été organisée fin novembre début décembre .
Il s'agit de "petit orchestre de jouets"



Les sorties Usep prévues :

gym à Laguenne le 08/01 et lutte à Marcillac le 21/01





La visite du Père Noël a tout de même eu lieu vendredi 18 décembre. Les enfants étaient sous le charme ! Ils ont ensuite découvert et apprécié le repas de Noël concocté par la Cheffe Cantinière Sylvie. Son petit secret ? : elle a rajouté un peu de « poussière d'étoile » dans ses plats afin que nos petits bambins restent sages avant Noël...



Garderie et Cantine

Les horaires garderie :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h15 à 8h30 et de 16h30 à 18h30

Si vous constatez que vous allez avoir du retard, merci de bien vouloir contacter

Emilie au 05.55.29.29.85

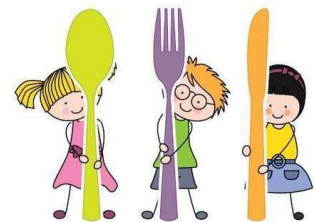
Les horaires de la cantine :

Sylvie et Christine accueillent les enfants les :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 11h30 à 13h30.

Les menus sont disponibles dans les cahiers de liaison ainsi que sur Facebook.

Ils sont variés et respectent la méthode HACCP.



Rappel au civisme

De nouvelles incivilités sont relevées chaque année sur notre commune !

Nous rappelons que vous avez à disposition tous les moyens nécessaires pour éviter ce type de pratique :

- ≧ des bennes pour le verre, le carton, les papiers et les ordures ménagères sont disposées partout dans la commune
- ≧ Vous pouvez déposer vos déchets verts à la déchèterie située sur la commune de Saint-Paul et prévue uniquement à cet effet.
- ≧ Nous vous rappelons que pour tout le reste, encombrants ou tout autre déchet ne pouvant pas aller dans les bennes communales, la déchetterie de LADIGNAC-SUR-RONDELLES situé à Château Fort est ouverte du mardi au samedi de 14h à 18h

Un arrêté municipal, AR_2020-015, a été pris par Mme Le Maire, le 17 Décembre 2020 portant sur la réglementation des dépôts sauvages de déchets et ordures sur notre commune. Vous pouvez le consulter en Mairie.



CABINE LIVRES-SERVICES

Nous rappelons également que la mise à disposition des livres dans l'ancienne cabine téléphonique du bourg est un lieu d'échange et de respect.

Chacun a le droit de s'y rendre pour soit apporter de nouvelles œuvres, soit prendre les livres, le tout en respectant le lieu, et en respectant également les ouvrages et de fait, ceux qui les laissent bien volontiers à disposition.

En rapportant vos livres, vous trouverez une étagère prévue à cet effet : nous vous demandons simplement de vous en servir et de ne pas les déposer au sol.

NOUS COMPTONS SUR VOUS, SUR VOTRE RESPECT ET VOTRE CIVISME ! MERCI

Maison des Services

Retour en images sur quelques événements organisés à la maison des services : malheureusement, pas beaucoup d'événements en raison des événements sanitaires...

La maison des services est un lieu d'échanges, de rencontres, de détente, de partage et de convivialité !

Elle est ouverte à tous !

Petits, grands, jeunes, moins jeunes, vous pouvez profiter librement des ateliers divers : couture, lecture, causeries, rencontre photos, atelier floral, bibliothèque, jeux de société, portes ouvertes...vous avez le choix !!

Il ne faut pas oublier : après chaque rencontre, le moment le plus important : les petits gâteaux maison et le petit café qui fait du bien à l'âme !

Vous pouvez également amener vos idées, vos envies.

N'hésitez pas à inviter vos proches à venir faire un petit tour du côté de





Covid 19

Face à la crise sanitaire d'envergure, notre commune a mis tout en œuvre afin de respecter les consignes de sécurité et a fait en sorte de protéger tout un chacun.

A l'initiative de la mairie, une chaîne de solidarité est née, en appui avec les Espagnacoises et Espagnacois, et également le Comité des Fêtes, et des couturières bénévoles de Tulle
Grâce aux efforts des « acteurs » de cette solidarité, nous avons pu distribuer des masques à chaque habitant ! 400 au total ont été confectionnés dans un premier temps ! Une fierté qui démontre bien l'engagement de chacun et cette union dans ce contexte hors-norme de cette année 2020 !

Plusieurs étapes : la découpe, le surjet, le pliage, la couture, le lavage, le repassage, la mise en sacs plastiques individuels, l'étiquetage, le recensement, la distribution....

Pour le financement, le comité des fêtes a mis la main à la poche, afin de pouvoir réaliser ce beau projet dans les meilleures conditions.

Mais des dons ont également été faits par des habitants Espagnacois ou même par des tullistes dont deux anciennes mercières qui ont joué le jeu en fournissant du fil et de l'élastique.

Un grand MERCI à eux pour leur implication !

Bravo à nos petites mains solidaires : Jocelyne, Marie-Claude, Catherine, Danièle, Marie-Paule, Christine, Raymonde, Sandrine, Nelly, Vanessa, Samantha, J-François, Isabelle, Grégory, Emmanuelle, Maryline, Jérôme, Josette, Christine, Philippe, Mathilde, Mélanie, Maria, Sylvie, Camille, Serge, Odette et René, bénévoles Espagnacois mobilisés pour ce projet ainsi qu'à nos 2 couturières Tullistes



COVID-19

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES

**Se laver très régulièrement
les mains**

**Tousser ou éternuer
dans son coude**

**Utiliser un mouchoir
à usage unique et le jeter**

**SI VOUS ÊTES MALADE
Porter un masque
chirurgical jetable**

Vous avez des questions
sur le coronavirus ?

GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS

0 800 130 000

(appel gratuit)



Infos Communales

ACHAT D'UN NOUVEAU VEHICULE COMMUNAL



La Mairie d'Espagnac a doté son service technique d'un nouveau véhicule utilitaire Peugeot Boxer pourvu d'une benne et répondant aux normes de sécurité, en remplacement de l'ancien, devenu vétuste et non conforme. Il facilitera les travaux communaux et permettra à notre nouveau cantonnier une plus grande action et un meilleur confort de travail. Cet investissement, nécessaire à la commune, s'inscrit dans la

nouvelle dynamique de la Mairie.



Notre restaurant le Tacot a fait « huisseries neuves » en début d'année.

Les baies vitrées et les fenêtres de la cuisine ont été remplacées, au grand bonheur de notre Chez Alain.



Remerciements



Nous avons reçu des dons en faveur de l'école maternelle d'Espagnac.

Nous remercions chaleureusement les généreux donateurs

Merci 

Infos Communales

Personnel Communal

Guy NICOLAS

Depuis le 1er avril 1991 Guy NICOLAS a travaillé pour la commune d'Espagnac.

Il y restera jusqu'au 28 Février 2020.

Pendant toutes ces années, il a fleuri, tondu, entretenu, sécurisé, balayé, formé, nettoyé, déblayé, taillé, planté, arrosé, géré le matériel, aidé, élagué...le tout avec ses connaissances en végétaux, mécanique, hygiène et sécurité. Il a su observer, travailler en équipe, rester serviable et ponctuel. Il a su également garder un contact étroit avec les habitants de notre commune et même au-delà.

D'ailleurs, le prénom « Guy » vient du germain « wid » qui signifie « forêt » : n'était-ce pas une voix toute tracée ?

Il a bien mérité sa retraite et nous lui souhaitons une belle route vers cette nouvelle histoire.

Nous souhaitons également la bienvenue à notre nouveau cantonnier Renaud COURTOIS qui a du pain sur la planche !



Merci GUY

Infos Communales

Info numérotation logements



Nous avons constaté que beaucoup de logements n'avaient pas de numéro sur leur boîte aux lettres ou sur leur logement.

Pour des raisons de commodités, (facteur, recensement, fibre, secours....) il est nécessaire que l'on puisse identifier les habitations le plus facilement possible.

N'hésitez pas à venir à la mairie pour demander votre numéro !

Réfection du chemin de Besse

Le Mardi 20 Octobre a eu lieu une journée nettoyage pour la réouverture d'un chemin communal à Besse. Elle a réuni les conseillers municipaux et le cantonnier autour de Mme le Maire.

Tout le monde a mis les bouchées doubles pour arriver à rouvrir ce chemin qui était bien encombré.

Les promeneurs pourront désormais avoir le privilège d'emprunter à nouveau ce parcours qui traverse le village.



Belle initiative faite pour conserver et enrichir notre beau patrimoine.



Repas des Aînés



Chaque année se déroule le traditionnel repas des Aînés offert par la Municipalité. Malheureusement, pour cette fois, ce repas n'a pas eu lieu dans les conditions que nous connaissons habituellement, compte tenu du contexte actuel qui nous touche tous.

Toutefois, il tenait à cœur à Mme le Maire et son Conseil, de maintenir ce lien qui fait notre force Espagnacoise.

C'est dans cet état d'esprit que la Municipalité a décidé d'offrir aux Espagnacoises et



Espagnacois de plus de 65 ans, un menu complet concocté par notre Chef hors-pair Alain du Tacot. Cette année, il a été exceptionnellement distribué au domicile des habitants le SAMEDI 12 DECEMBRE dans la fin de matinée par les élus.

Un accueil formidable leurs a été fait.

Plus d'une centaine de repas a été distribuée dans la bonne humeur. Tout le monde a apprécié cette belle expérience et a salué cette initiative.

Et quel plaisir de voir un peu de vous lors de cette distribution...

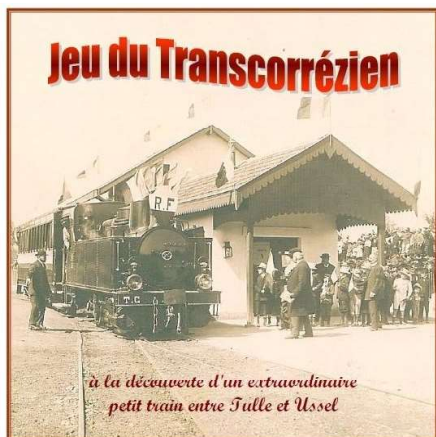
Cette belle idée, née de l'envie de faire participer tous les acteurs de notre belle commune, restera gravée dans les esprits, comme étant une preuve, que même par ces temps inédits et si difficiles, la solidarité reste

de mise. UN GRAND MERCI A ALAIN ! En espérant vous retrouver aussi nombreux l'année prochaine, dans de meilleures conditions, les pieds sous la table, dans notre salle polyvalente qui se sent bien seule cette année !



Infos

*Jouez, en famille ou entre amis, pour découvrir l'histoire de la ligne des Tramways de la Corrèze entre Tulle et Ussel, exploitée entre 1912 et 1960
Le gagnant est celui qui amène le plus grand nombre de voyageurs à destination*



La boîte de jeu contient

- 1 plateau de jeu de 110 cases de dimension 42*42 cm,
- 1 dé 6 faces,
- 6 pions de couleur en bois,
- 200 cartes voyageurs
- 75 cartes questions "gagne des voyageurs",
- 1 règle de jeu et 2 feuillets aides de jeu

Pour informations et tarifs :

Conception réalisation Magalie Toulzat

Le Mons 19800 St-Priest-de-Gimel – 06 32 32 80 52 – magalie.toulzat@orange.fr

Rappel

Le service TAD aggro fonctionne, **toute l'année (hors jours fériés)** :

mercredi

- arrivée à Tulle à 9h et à 14h30
- départ de Tulle à 11h30 et à 17h

samedi matin

- arrivée à Tulle à 9h
- départ de Tulle à 11h30



Pour bénéficier du TAD aggro, il suffit de contacter la centrale de réservation **au plus tard la veille du trajet avant 12h en téléphonant au 05 55 21 26 54**

Plateforme de réservation ouverte du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h

Le service fonctionne de "porte à arrêt" et dessert l'ensemble des communes de l'agglo hors Tulle.

Laguenne, déjà desservie par le réseau de transport urbain (Ligne 1), ne bénéficie du service TAD aggro que depuis des secteurs situés à plus de 500 m d'un arrêt de la Ligne 1

A savoir : l'heure de prise en charge ou de dépose au domicile varie selon l'itinéraire du véhicule et le nombre de réservations réalisées. Le temps de parcours n'excède pas 60 min



Arrêts TAD aggro

- Gare SNCF
- Place Brigouleix
- Place Schorndorf
- Préfecture

Infos

Syndicat Intercommunal d'Adduction d'eau potable des Deux Vallées

Suite à la mise en application de la loi « NOTRE » au 01 janvier 2020 le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'eau potable (SIAEP) des Deux Vallées regroupe désormais 22 communes. Ces communes sont réparties sur trois secteurs :

Secteur 1 :

Espagnac - Forgès - Laignac sur Rondelle - Lagarde Marc la Tour - Pandrignes - Saint Bazile de la Roche -
Saint Bonnet Elvert - Saint-Chamant - Saint-Paul. représentant 2300 abonnés.

Secteur 2 :

Clergoux - Champagnac la Nouaille - Champagnac la Prune - Gumond - Gros Chastang -La Roche Canillac - Marcillac la Croisille
(pour partie) - Saint Pardoux la Croisille . représentant 1500 abonnés.

Secteur 3 :

Les Angles - Chanac les Mines - Gimel les Cascades - Laguenne sur Avalouze – Sainte-Fortunade.
représentant 2700 abonnés.

Ce nouveau Syndicat représente 6300 abonnés. Son siège social est fixé à SAINT-PAUL (Les Crozes).

Le conseil syndical est composé de 44 membres (2 par communes), il est présidé par Françoise MAUGEIN (Clergoux) assistée de 4 vices présidents ; Gérard TOURNEIX (Gimel), Antony FAURIE (Saint Bonnet Elvert), Vincent MOSQUERA (Sainte Fortunade) et Richard GLENZ (Argentat).

Pour assurer sa production et sa distribution d'eau potable à l'ensemble des abonnés des communes qui le composent, il dispose des structures suivantes :

16 forages ;	36 captages de sources ou prises d'eau;
11 stations de reminéralisations ;	2 stations de reprise ;
2 stations de traitement ;	32 réservoirs ;
4 stations de pompage ;	10 châteaux d'eau ;
6 sur presseurs.	

A cela, il convient d'ajouter environ 600 kms de canalisations principales (non compris les branchements individuels).

Le fonctionnement est assuré par 6 techniciens et une secrétaire à temps plein (l'embauche d'une secrétaire supplémentaire est envisagée).

Lors de la dernière réunion du conseil syndical, il a été décidé de lisser les tarifs (consommation et abonnement) sur une durée de 6 ans pour aboutir à un tarif uniforme sur l'ensemble du syndicat en 2026.

Pour Espagnac, les tarifs appliqués (H.T) seront les suivants :

Eau consommée en 2020, facturée en 2021 : abonnement 102,00€	Consommation : 1,29€
Eau consommée en 2021, facturée en 2022 : abonnement 102,00€	Consommation : 1,36€

A noter qu'à compter de 2021, la facturation sera établie en Mars pour l'abonnement et en Octobre pour la consommation.

Pour tout renseignement concernant la facturation notamment, vous devez appeler le siège à Saint-Paul au numéro suivant : 05 55 26 21 60.

En cas d'urgence (fuites, manque d'eau, etc...) appeler uniquement les numéros suivants :

Secteur 1 : 06 89 96 83 97

Secteur 2 : 06 78 73 95 04

Secteur 3 : Numéro en cours

Marchés Villageois et Fête Annuelle

Cette année exceptionnelle de part la pandémie qui nous touche, n'a pas laissé la place à nos chers marchés et à notre belle fête! Quelle grande déception pour tous les bénévoles, les fidèles commerçants et nos grands gourmands !

Toutefois, nous avons pu assister à un grand événement qu'est le GRAND PRIX CYCLISTE D'ESPAGNAC !

Cette petite parenthèse de bonheur et de bonne humeur a grandement roulé sur des chapeaux de roue et en toute sécurité !

Le samedi 22 Août, sur la ligne de départ, pas moins de 110 participants venant des 4 coins de la France se sont lancés à toute vitesse sur le circuit de 5.8 kms : la Haute-Vienne, la Creuse, le Puy-de-Dôme, la Haute Loire, le Cantal, la Dordogne, la Gironde, le Lot-et-Garonne, la Haute-Garonne, les Pyrénées Atlantiques, la Charente, la Charente Maritime, l'Ile-de-France et la Bretagne ! Sans oublié notre belle Corrèze !

3 catégories se sont affrontées : les minimes, les cadets et les séniors.

Les spectateurs venus nombreux et masqués se sont régalés de ce nouveau circuit préparé par le club de Tulle le T2C, en appui avec le Comité des fêtes.

Les partenaires ont également joué le jeu dans l'aboutissement de cet événement.

Madame le Maire a eu le privilège de remettre les prix aux vainqueurs de cette course.

Rendez-vous l'année prochaine pour une 5ème édition de ce désormais mémorable GRAND PRIX D'ESPAGNAC !

Marchés Villageois et Fête Annuelle



Menu du Chef

L'entrée : FIGUES FARCIES AU FOIE GRAS

Ingrédients :

15 figues sèches moelleuses - 300 Ml de vin blanc liquoreux - 100 G de foie gras - 5 baies

La recette

La veille, ou à défaut 4 heures avant, mettre à tremper les figues dans le vin

Le jour même : sortir le foie gras du frigo 1 bonne heure avant afin qu'il soit malléable et ajouter les 5 baies selon votre goût (facultatif)

Egouttez les figues : vous pouvez conserver le vin afin d'en faire une gelée

Incisez le fond de chaque figue avec la pointe d'un couteau et tassez la chair du fruit avec le bout du doigt

Prélevez un petit morceau de foie gras et insérez-le dans la figue délicatement

Réservez les figues farcies au frigo minimum 6h

Dégustez !



Le Plat : POTÉE LIMOUSINE

Ingrédients :

500 g d'échine de porc	/ 6 à 8 grosses carottes
1 grosse tranche de lard demi sel	/ 6 gros poireaux
1 gros jarret de porc	/ 7 ou 8 navets jaunes
4 saucisses	/ thym, laurier
1 chou pomme	

La recette :

Mettez les morceaux de viande dans une grande cocotte avec une feuille de laurier et deux ou trois brins de thym. Salez, couvrez d'eau et laissez cuire 3 h. Épluchez et coupez le chou pomme en quatre.

Portez une grande casserole d'eau à ébullition et mettez-y le chou quelques minutes à blanchir pour qu'il soit plus digeste.

Égouttez-le.

Epluchez les carottes et lavez-les.

Nettoyez les poireaux après leur avoir enlevé les premières feuilles.

Épluchez les navets et lavez-les. Vous pouvez aussi choisir de mettre quelques rutabagas.

Au bout de trois heures de cuisson, ajoutez les légumes. Remettez de l'eau au besoin pour que les légumes soient couverts et laissez cuire 1 h.

Récupérez le bouillon pour faire une soupe et servez la potée dans des assiettes bien chaudes. Rectifiez l'assaisonnement.

ASTUCE : Ne jetez pas le bouillon ! Faites-en une excellente soupe de vermicelle en mettant le bouillon au frigo plusieurs heures. Avec un écumoire, enlevez la couche grasse qui est au dessus de la casserole.

Mettez pour une soupe pour deux 10 louches de bouillon. A ébullition, ajoutez 100 g de vermicelles et laissez cuire quelques minutes (le temps indiqué sur le paquet de vermicelles).



Le dessert : LE BOULIGOU

Mélanger :

– 4 cuillères à soupe de farine

– 4 cuillères à soupe de sucre

– 2 oeufs

– une pincée de sel

– Touiller avec 4 cuillères à soupe de lait

– Laisser reposer une demi-heure.

– Prendre deux belles pommes du Limousin, les peler et les découper en quartier, puis en tranche...

– Dans une poêle, les faire revenir et un peu caraméliser avec deux noisettes de beurre.

– Verser votre préparation initiale dans la poêle de façon à recouvrir et solidariser vos pommes.

– Laisser cuire sans faire brûler, retourner... attendre que cela roussisse aussi de ce côté, puis servir tiède .

Et avec du sucre glace, c'est vraiment la classe !



Bon appétit !

Calendrier 2021

■ Zone A - Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers.
■ Zone B - Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg.
■ Zone C - Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles.
■ Férié

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
1 V	1 L	1 L	1 J	1 S	1 M	1 J	1 D	1 M	1 V	1 L	1 M
2 S	2 M	2 M	2 V	2 D	2 M	2 V	2 L	2 J	2 S	2 M	2 J
3 D	3 M	3 M	3 S	3 L	3 J	3 S	3 M	3 V	3 D	3 M	3 V
4 L	4 J	4 J	4 D	4 M	4 V	4 D	4 M	4 S	4 L	4 J	4 S
5 M	5 V	5 V	5 L	5 M	5 S	5 L	5 J	5 D	5 M	5 V	5 D
6 M	6 S	6 S	6 M	6 J	6 D	6 M	6 V	6 L	6 M	6 S	6 L
7 J	7 D	7 D	7 M	7 V	7 L	7 M	7 S	7 M	7 J	7 D	7 M
8 V	8 L	8 L	8 J	8 S	8 M	8 J	8 D	8 M	8 V	8 L	8 M
9 S	9 M	9 M	9 V	9 D	9 M	9 V	9 L	9 J	9 S	9 M	9 J
10 D	10 M	10 M	10 S	10 L	10 J	10 S	10 M	10 V	10 D	10 M	10 V
11 L	11 J	11 J	11 D	11 M	11 V	11 D	11 M	11 S	11 L	11 J	11 S
12 M	12 V	12 V	12 L	12 M	12 S	12 L	12 J	12 D	12 M	12 V	12 D
13 M	13 S	13 S	13 M	13 J	13 D	13 M	13 V	13 L	13 M	13 S	13 L
14 J	14 D	14 D	14 M	14 V	14 L	14 M	14 S	14 M	14 J	14 D	14 M
15 V	15 L	15 L	15 J	15 S	15 M	15 J	15 D	15 M	15 V	15 L	15 M
16 S	16 M	16 M	16 V	16 D	16 M	16 V	16 L	16 J	16 S	16 M	16 J
17 D	17 M	17 M	17 S	17 L	17 J	17 S	17 M	17 V	17 D	17 M	17 V
18 L	18 J	18 J	18 D	18 M	18 V	18 D	18 M	18 S	18 L	18 J	18 S
19 M	19 V	19 V	19 L	19 M	19 S	19 L	19 J	19 D	19 M	19 V	19 D
20 M	20 S	20 S	20 M	20 J	20 D	20 M	20 V	20 L	20 M	20 S	20 L
21 J	21 D	21 D	21 M	21 V	21 L	21 M	21 S	21 M	21 J	21 D	21 M
22 V	22 L	22 L	22 J	22 S	22 M	22 J	22 D	22 M	22 V	22 L	22 M
23 S	23 M	23 M	23 V	23 D	23 M	23 V	23 L	23 J	23 S	23 M	23 J
24 D	24 M	24 M	24 S	24 L	24 J	24 S	24 M	24 V	24 D	24 M	24 V
25 L	25 J	25 J	25 D	25 M	25 V	25 D	25 M	25 S	25 L	25 J	25 S
26 M	26 V	26 V	26 L	26 M	26 S	26 L	26 J	26 D	26 M	26 V	26 D
27 M	27 S	27 S	27 M	27 J	27 D	27 M	27 V	27 L	27 M	27 S	27 L
28 J	28 D	28 D	28 M	28 V	28 L	28 M	28 S	28 M	28 J	28 D	28 M
29 V	29 L	29 L	29 J	29 S	29 M	29 J	29 D	29 M	29 V	29 L	29 M
30 S	30 M	30 M	30 V	30 D	30 M	30 V	30 L	30 J	30 S	30 M	30 J
31 D	31 M	31 M	31 L	31 L	31 M	31 S	31 M	31 M	31 D	31 M	31 V

1er janvier Jour de l'An
 4 avril D. de Pâques
 5 avril L. de Pâques

1er mai Fête du Travail
 8 mai Victoire 1945
 13 mai J. de l'Ascension

23 mai D. de Pentecôte
 24 mai L. de Pentecôte
 14 juillet Fête Nationale

15 août Assomption
 1er novembre Toussaint
 11 novembre Armistice 1918

25 décembre Noël

